

# Réseau National des Observatoires des Familles



## Résultats de l'enquête : « La vie de parent au quotidien »

### Les difficultés supposées des parents dans l'éducation de leurs enfants

L'apparition du terme « Parentalité » dans les politiques publiques date de 1998 suite à la conférence de la famille portant sur le soutien à apporter aux parents face à un constat croissant de difficultés **réelles** ou **supposées** qu'ils rencontrent dans leurs responsabilités éducatives.

Depuis les années 1960, la famille a connu de nombreuses mutations. La place de l'enfant et le lien parent-enfant ont évolué, le lien conjugal s'est fragilisé, les modèles et relations familiales se sont diversifiés (familles nucléaires, familles monoparentales, familles recomposées), la nécessité de penser une conciliation du temps professionnel et du temps familial s'est imposée. De nouveaux dispositifs ont été créés pour favoriser la relation parent/enfant et la co-parentalité.

Face à ces évolutions, l'UNAF et les UDAF se sont interrogées sur le thème suivant : « Comment être parent aujourd'hui ? ». Les changements de situation peuvent parfois rendre plus difficile la continuité de la fonction parentale. Les parents sont parfois perçus comme défaillants, ou en mal de repères ; les enfants, eux, en mal de limite, voire d'autorité.

L'idée selon laquelle les parents d'aujourd'hui ont plus de mal à assumer leurs fonctions et leurs responsabilités parentales est ainsi communément répandue. Mais qu'en pensent les premiers concernés ? Le « malaise » est-il si fort chez les parents ? Dans quelle mesure les parents éprouvent-ils le besoin de parler avec d'autres personnes de l'éducation de leurs enfants ? Ont-ils tendance à vouloir partager leurs préoccupations, leurs difficultés ? Si oui, avec qui ? La logique des Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) correspond-elle à leur façon de concevoir le soutien à la fonction parentale ? Pourquoi ne participent-ils pas plus souvent aux activités proposées dans le cadre de ceux-ci ? C'est tout d'abord à ces questions qu'il nous a paru important d'apporter des éléments de réponse.



François Fondard  
Président de l'UNAF

Note de synthèse  
réalisée à partir des enquêtes « La vie de parent au quotidien »  
menées par les Observatoires des Familles dans 15 départements



Les enquêtes complètes sont disponibles sur le site internet de l'UNAF :  
[www.unaf.fr](http://www.unaf.fr) (rubrique « Etudes et Recherches / Observatoire des familles »)

## Méthode d'enquête

Chaque année, le comité de pilotage national du réseau des Observatoires des Familles retient une thématique d'étude et construit un questionnaire qui est ensuite proposé aux UDAF.

S'agissant du mode d'échantillonnage ou du mode d'administration, le questionnaire était initialement destiné aux ménages ayant au moins un enfant de moins de 19 ans, via une administration par courrier postal à partir d'un fichier type mediapost.

Certaines UDAF ou URAF ont cependant privilégié des

options différentes : certaines ont choisi de travailler à partir d'un panel, d'autres ont préféré utiliser leurs réseaux associatifs ou professionnels.

Bien que ces choix méthodologiques compliquent une comparaison rigoureuse des résultats observés sur chacun des territoires, le choix a été fait de tenir compte de chacune de ces enquêtes.

La présente synthèse a été réalisée par Hakim Boudaoud, coordinateur du réseau national des observatoires des familles.

## Principes et objectifs de l'enquête

Les actions de soutien à la fonction parentale ont pour objectif de permettre aux parents d'identifier leurs compétences et de mobiliser leurs ressources, de manière à leur faire prendre ou reprendre confiance en leurs capacités.

Nous avons identifié trois causes principales pouvant être à l'origine d'une perte de confiance : le sentiment de ne pas être à la hauteur, le sentiment de vivre une situation spécifique, le sentiment d'isolement.

Le premier objectif de l'enquête consistera donc à évaluer la proportion de parents pouvant éprouver ces différents sentiments. Un des aspects essentiels dans la pension des parents à se tourner

vers des actions proposées par les Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents, c'est la manière dont ils perçoivent la demande d'aide.

Le second objectif de l'enquête sera donc de savoir **s'il s'agit d'une démarche facile (acte naturel, spontané) ou si au contraire la demande d'aide est assimilée à une incapacité à assumer sa responsabilité de parent.** Pour tenter d'identifier des leviers d'actions possibles, il est nécessaire de savoir comment les parents perçoivent les activités des structures de soutien à la fonction parentale.

Le troisième objectif de l'enquête cherchera donc à **identifier les**

**facteurs qui empêchent ou dissuadent les parents de solliciter les structures de soutien à la fonction parentale.** L'étude du lien entre la perception des activités des structures de soutien à la fonction parentale et la manière d'appréhender les questions, les interrogations, les difficultés liées à l'éducation des enfants doit ainsi permettre de repérer les ressources, les moyens, les actions susceptibles de retenir l'attention des parents.

Le but recherché étant ensuite de tenter de comprendre en quoi les actions des REAAP se rapprochent, ou au contraire s'éloignent, des besoins des parents, afin d'identifier **des leviers d'actions possibles.**



# Mesure du degré d'assurance des parents

## La vie de parent n'est pas « un long fleuve tranquille »...

Les opinions exprimées par les parents de l'échantillon tendent à montrer que la vie de parent n'est pas un long fleuve tranquille : entre 88 et 95 % sont d'accord pour dire que l'éducation des enfants, « c'est beaucoup d'interrogations » (dont plus de 40 % de tout à fait d'accord) et entre 85 et 90 % pour dire que « c'est beaucoup d'inquiétude » (dont plus de 50 % de tout à fait d'accord).

Bien qu'ils soient plus mesurés dans leur jugement (prédominance des réponses plutôt d'accord), ils sont également une large majorité à penser que l'éducation des enfants, « c'est beaucoup de

stress » et « beaucoup de difficultés » (respectivement entre 60 et 69 % puis entre 52 et 65 %). Dans la plupart des cas, plus les enfants sont grands et plus les familles associent éducation et inquiétudes.

Il s'avère que le niveau social mesuré à travers la catégorie socioprofessionnelle semble mettre en avant quelques différences de jugement des parents. La proportion de parents estimant que l'éducation des enfants « c'est beaucoup de stress » est plus importante lorsque le chef de ménage est sans activité, ouvrier ou employé que lorsqu'il est de

profession intermédiaire ou profession supérieure (artisan, chef d'entreprise, cadre). On observe le même phénomène en ce qui concerne la proportion de parents estimant que l'éducation des enfants « c'est beaucoup de difficultés » : beaucoup plus importante quand le chef de ménage est sans activité professionnelle, ouvrier ou employé, que lorsqu'il est dans la catégorie « supérieure » (artisan, chef d'entreprise, cadre).

Les familles monoparentales semblent également être plus exposées aux inquiétudes et au stress.

## Des parents soucieux concernant les aspects éducatifs de leurs enfants.

Ils sont de 73 à 81 % à se poser des questions sur la façon d'épauler leurs enfants, de 71 à 82 % à se poser des questions sur le comportement de leurs enfants et de 70 à 80 % sur la façon de se comporter avec eux.



## Un manque de connaissances pour interpréter les comportements et épauler l'enfant ?

Près de la moitié des parents interrogés estiment souvent manquer de connaissances pour interpréter les comportements de leurs enfants (de 40 à 48 %), pour savoir comment épauler leurs enfants (de 45 à 50 %) ou pour savoir comment se comporter avec eux (autour de 45 %).

*Note : Ont été inclus dans cette catégorie les parents qui ont répondu au moins une réponse « très souvent » ou au moins deux réponses « assez souvent » parmi ces quatre domaines.*

Tous domaines confondus, on peut évaluer entre 44 à 50 % le taux de parents estimant manquer souvent de connaissances.

Signalons que, dans la plupart des cas, les parents qui estiment souvent manquer de connaissances se posent souvent des questions relatives à l'éducation des enfants.

Inversement, les parents qui se posent rarement des questions estiment rarement manquer de connaissances.

Au final, on peut donc distinguer trois catégories de parents :

- Ceux qui ne se posent pas trop de questions et qui ne doutent pas de leurs connaissances (autour de 20 % des échantillons).
- Ceux qui se posent des questions mais qui ne doutent pas de leurs connaissances (autour de 35 % des échantillons).
- Ceux qui se posent des questions et qui doutent de leurs connaissances (autour de 45 % des échantillons).

## Tableau représentatif du classement de la « perception et de l'expérience du rôle de parent »

*L'éducation des enfants c'est :*

**Beaucoup d'interrogations 88 à 95 %**

**Beaucoup d'inquiétudes 85 à 90 %**

**Beaucoup de stress 60 à 69 %**

**Beaucoup de difficultés 52 à 65 %**

### Évaluation du niveau des difficultés

Entre 76 et 86 % des parents interrogés ont déclaré parler souvent (autour de 35 % très souvent, et autour de 45 % assez souvent) de sujets concernant les enfants avec d'autres parents. Pour une très large majorité d'entre eux (de 85 à 90 %), ces discussions sont l'occasion de parler des difficultés qu'ils rencontrent dans l'éducation des enfants.

Il est intéressant de noter que la majorité des parents de l'ensemble des échantillons n'ont pas le sentiment de vivre une situation spécifique. En effet, dans la plupart des cas, une large majorité considère que les autres parents ne rencontrent ni plus ni moins de difficultés qu'eux.

Toutefois, plus d'un tiers des parents interrogés pensent que les autres parents rencontrent plus de difficultés qu'eux.

Très peu de familles interrogées estiment faire face à des difficultés plus importantes que les autres parents (en général moins de 10 %).

Les parents de familles monoparentales semblent plus nombreux que les parents en couple à penser que leurs difficultés sont plus importantes que celles des autres parents.

L'« anxiété » des parents est difficilement mesurable à travers ces questions, tant le rapport est étroit entre le fait de se poser des

questions et le sentiment de vivre une situation spécifique.

Ces deux aspects se nourrissent certainement l'un de l'autre.

Il est important de noter que pour les départements ayant établi la corrélation entre les échanges avec les autres parents et l'évaluation du niveau de difficultés : plus les échanges sont nombreux avec les autres parents, plus les situations sont dédramatisées.

# Représentation de la demande d'aide

## Une demande d'aide perçue comme une marque de responsabilité

La demande de conseil ou d'aide auprès d'intervenants extérieurs (associations, professionnels de la santé, du secteur social, de l'éducation...) est avant tout perçue comme une marque de responsabilité, comme tend à le révéler l'enquête de l'UDAF des Vosges : « 88 % pensent que c'est avant tout un parent qui reconnaît l'utilité d'un appui extérieur ou qui souhaite être accompagné. »

Les parents semblent être compréhensifs envers les situations que peuvent traverser les autres parents et très peu d'entre eux sont pointés du doigt lorsqu'ils font appel à une aide extérieure, comme l'atteste l'UDAF 64 : « 1 % seulement des parents enquêtés la voient comme une marque de faiblesse de la part d'un parent qui fuirait ses responsabilités. »

Par ailleurs, la perception de la demande de conseil/aide extérieure (positive ou négative) semble être différente si les parents se posent ou non des questions sur l'éducation de leurs enfants. Ce que met en avant l'UDAF 59 : « 90 % des parents qui se posent souvent des questions ont une perception positive de la demande d'aide extérieure contre 77 % pour les autres. »

# Perception des actions de soutien à la parentalité

## Opinions sur les actions de soutien à la fonction parentale

Note méthodologique : La plupart des actions mises en place au sein des REAAP sont des actions collectives dont la vocation est de rassembler les parents afin de favoriser les échanges de savoirs et le partage des expériences. Nous avons donc souhaité mesurer l'intérêt des parents enquêtés pour les trois actions collectives les plus répandues : les groupes de paroles, les conférences débats, les ateliers parents-enfants.

Cependant, certaines structures proposant également des actions « individuelles », il nous a paru intéressant de procéder de même pour l'action individuelle la plus repérable : les entretiens individuels où les parents peuvent discuter avec des professionnels des questions ou des difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Première indication : on notera, pour les départements l'ayant pris en considération, l'importance des « sans opinion » concernant l'ensemble des activités soumises à l'avis des personnes interrogées. Toutefois, une majorité en a une opinion favorable (tout à fait adapté, plutôt adapté) mais avec une faible proportion d'opinion très favorable (tout à fait adapté).

Quel que soit le type d'activité proposé, les parents les jugent adaptés à plus de 50 %. Les entretiens individuels sont les actions jugées les plus adaptées

(par exemple 97 % pour la Somme et l'Orne, 96 % en Haute-Garonne ou encore respectivement 89 % et 86 % pour les Pyrénées Orientales et la Haute-Savoie).

Suivent les conférences-débats avec par exemple 81 % pour la Haute-Garonne, 73 % pour la Loire ou encore 66 % pour le Nord et la Vienne.

Entre une réponse collective (action qui s'adresse à un groupe de parents) et une réponse individuelle (action qui s'adresse à un seul parent ou à un couple), la seconde est très largement

privé par les parents quand il s'agit de conseiller/aider les parents confrontés à des difficultés dans l'éducation des enfants.

Les opinions sont plus partagées quand le conseil ou l'aide ne sont pas directement liés à la présence de difficultés.

Les parents semblent bien avoir perçu la distinction entre les actions proposées et leur complémentarité.

## Connaissance et représentation des structures proposant des actions collectives (groupes de parole, conférences-débats, ateliers parents-enfants...)

Entre 13 % et 30 % des parents issus des échantillons les plus représentatifs déclarent connaître des structures de soutien à la fonction parentale proposant des actions collectives comme les groupes de parole, les conférences-débats ou les ateliers parents-enfants.

Parmi les raisons invoquées par ceux qui ont participé moins de 3 fois à de telles activités ou qui n'y ont jamais participé, la méconnaissance de leur existence arrive en tête.

On note un vrai problème de communication générale car les bénéficiaires potentiels ne semblent pas être au courant de ce type de prestation. C'est également le cas de la communication de proximité, puisque la réponse « ne sait pas où trouver ce type de structures » est citée plus d'une fois sur 3 sur l'ensemble des départements.

Globalement, les parents ayant donné au moins une raison se rapportant à la méconnaissance des activités ou des structures

représentent ainsi une très large majorité.

Environ un tiers de l'ensemble des parents (sur l'ensemble des départements) avance par ailleurs l'absence de besoin ; un autre tiers met également en avant le manque de temps.

Ces activités peuvent souffrir de la vision que certains parents en ont, s'ils les perçoivent comme s'adressant aux parents en grande difficulté.

## Influence du lieu et du profil des intervenants dans la participation aux actions collectives (groupes de parole, conférences-débats, ateliers parents-enfants...)

*Note : Les différents lieux proposés ont été choisis en cherchant à favoriser le mixage de lieux formels et informels. La même logique a été appliquée pour apprécier l'impact du profil des intervenants.*

L'école est de loin le lieu qui inciterait le plus les parents à venir assister à ce type d'activités (de 61 à 78 %).

Les associations, les espaces culturels et les mairies sont les trois autres lieux qui conviendraient le mieux (respectivement de 40 à 61 %, de 31 à 52 %, suivent les centres sociaux, les clubs de sport.)

S'agissant du profil des intervenants, les psychologues inciteraient le plus les parents à participer (de 53 à 75 %).

Suivent les médecins spécialistes et les éducateurs (respectivement de 50 à 66 % et de 49 à 66 %).

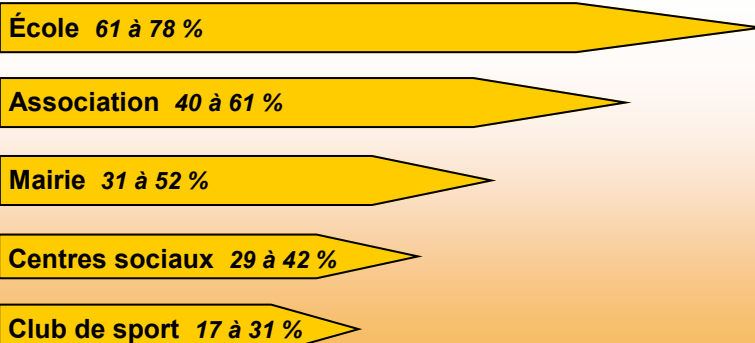
Les enseignants et les parents arrivent derrière, ce qui nous suggère deux observations. Le fait que les enseignants ne soient pas plus mis en avant alors que l'école l'était nettement, tendrait à faire penser que l'école est surtout plébiscitée

en tant que « point de rencontre ». D'autre part, l'animation par des parents de ce type d'activités ne semble pas recueillir à proprement parler l'adhésion des familles.

Enfin, on retiendra que les assistants sociaux sont les intervenants qui arrivent en dernière position (autour de 35 %), confirmant par là même la « méfiance » des parents à l'égard des activités trop formalisées ou trop identifiées « social ».

Il est à noter la place particulière des médecins généralistes qui partagent les dernières places avec les assistants sociaux

### Lieux qui inciteraient les parents à participer aux activités comme les groupes de parole, les conférences-débats ou ateliers parents-enfants



### Personnes qui inciteraient les parents à participer aux activités comme les groupes de parole, les conférences-débats ou ateliers parents-enfants

